

## **PLANNING PREVISIONEL DES PERMANENCES INSCRIPTIONS**

6 Juin à René Merle 10h 12h

13 Juin aux Berges du Gier 14h 17h avant L'AG

20 Juin à René Merle 10h 12h

27 Juin à René Merle 10h 12h

04 juillet à René Merle 10h 12h

11 juillet à René Merle 10h 12h

05 Septembre à René Merle 10h 12h

12 Septembre aux Berges du Gier 10h 12h

Vous devez vous munir

- la fiche inscription du club
- le bon pour approbation après lecture de la charte du club

*Ces 3 documents sont disponibles auprès de vos entraîneurs et sur notre site internet*

[www.ushbasket.fr](http://www.ushbasket.fr)

- le règlement par chèque, ou virement ou CB, voir espèces. Munissez vous aussi des codes du Pass Région ou les coordonnées de votre Pass Sport afin de vous les déduire. Un cheque de caution vous sera demandé en attente du remboursement par les institutions.

Nous acceptons le règlement en 2 voir 3 fois, en nous rédigeant plusieurs chèques.

Attention si paiement en espèce, le règlement doit se faire comptant, pas de possibilité de payer en plusieurs fois.